



# Compte rendu assemblée générale

## Samedi 20 janvier 2024

---

**Présents :** Laurent BOUILLET, Jean CANNELLA, Michel CROS, Patrick DELABRE, Noël DESFARGES, René GRATALOUP, Pierre JAMBIN et Catherine, Patrice et Sylvie LACHAUME, Christophe LALLEMAND, Danielle et Louis MAILLON, Gilles MUNOZ, Lân NGUYEN, Christian PAPARELLA, Bernard et Colette RAISON, Marc SAMUEL, Joseph SPAGNOLO, Jean-Louis et Jocelyne TERRAND, Daniel TISSOT, Tony TORNATORE.

**Excusés :** Patrick AUGERE, Didier BROSSARD, Nadine DESFARGES, Enzo FINARELLI, Claude GRATALOUP, Philippe GUINAND, Guy MARCUCCILLI, Eric MONDON, Lan NGUYEN, Daniel PERRIN, Catherine, Guillaume, Hervina et Pierre RIBOULET, Béatrice SAMUEL

**Invités excusés :** Elise PERIFEL, Présidente du GEOSE, Simon LOISEAU, Président de la CMCAS, Richard ARNAUD, Trésorier de la CMCAS

---

### Ordre du jour :

1. Rapport d'activité 2023
2. Rapport financier 2023
3. Discussions et échanges sur notre activité, le fonctionnement de la section...
4. Programme des activités de la section et calendrier sportif 2024
5. Budget prévisionnel 2024
6. Constitution du bureau
7. Points divers
  - Golf du Superflu : Greenfee
  - Nouveaux polos
  - Nouveau logo

René GRATALOUP, président de la section Golf, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance en soulignant sa satisfaction quant au nombre de présents, 24 adhérents.

Il transmet, à l'assemblée le bonjour de Patrick AUGERE, actuellement engagé dans des soins lourds.

L'ordre du jour est repris, Sylvie présentera le bilan des compétitions et sorties et Jean-Louis le rapport financier.

## 1/ RAPPORT D'ACTIVITE 2023

### Adhérents

- Nombre total d'adhérents : 46
- Ouvrants droit et ayants droit : 35
- Extérieurs (autres qu'OD-AD) : 11

### Réunion de bureau

- 9 réunions de bureau se sont tenues cette année, toutes ont fait l'objet d'un compte rendu qui a été transmis à chacun.

### Entraînements

- 12 ateliers d'entraînement ont été assurés par Lân, cette année. Les participants sont très satisfaits.

### 1.1/ Rencontres sportives (rapport présenté par Sylvie)

La principale activité de la section est la participation à différentes rencontres sportives.

#### Rappel des divers types de rencontres sportives :

##### ➤ Inter-CMCAS :

Rencontres sur 1 jour entre les différentes sections golf des GAZELEC Bourgogne, Auvergne/Rhône-Alpes, Sud-Est, Nîmes, Cahors, Rodez, Tulle... avec :

#### Les inter CMCAS inter-régionales sont les suivantes :

- **Challenge Centre – Sud :**  
Hérault 34, Nîmes, Rodez, Cahors, Clermont-Fd, Montluçon, Moulins/Vichy, Le Puy, Saint-Etienne, Aude-Pyrénées Orientales
- **Challenge Centre-Est :**  
Bourgogne-Dijon, Lyon, Bugey, Grenoble, Chambéry, Clermont-Fd, Le Puy, Montluçon, Moulins/Vichy, Drôme-Ardèche, Vienne, Saint-Etienne.
- **Challenge Centre-Est Seniors :** mêmes participants que ci-dessus.
- **Challenge Sud-Est :**  
Equipes des sections ASSE04 (Manosque), Marseille, Toulon, Nice, Drôme-Ardèche, Grenoble, Vienne, Chambéry, Lyon, Saint-Etienne

#### L'inter-CMCAS régional, Challenge de l'Amitié :

- Compétition organisée sous forme de championnat, chaque section golf participante organise une rencontre sur son territoire et les résultats sont cumulés.  
Les sections participantes sont l'Electric Club de Montluçon (ECM), le Gaz Elec Clermont-Ferrand (GEC), le Gazélec Moulins/Vichy (GMV), le Gaz-Elec Omnisports Saint-Etienne (GEOSE) et Velay Gazélec Sports Le Puy (VGSL).

➤ **Rencontres de Ligue :**

- Participation au championnat par équipe de Division 2 Ligue territoire Rhône-Alpes
- Participation à la Coupe de la Ligue

➤ **Trophée Loire – Drôme – Ardèche**

Championnat regroupant les sections golf des 3 départements, cette compétition s'adresse aux joueurs débutants.

➤ **Coupe de la Loire**

Compétition sur une rencontre qui rassemble toutes les sections Golf Entreprise de la Loire.

**Le nombre de participants aux compétitions a été de 135. Cette année, les adhérents ont fait un vrai effort de participation.**

➤ **Sorties section :** temps sport loisirs partagés entre tous les membres de la section.

## 1.2/ Résultats de la section

➤ **Dans le cadre des Inter CMCAS :** Le GEOSE est arrivé en 11<sup>ème</sup> position dans le cadre du Challenge Bourgogne-Aura sur le golf de Vichy Montpensier, 6<sup>ème</sup> au challenge Centre-Sud au golf du Chambon sur Lignon, et 22<sup>ème</sup> au challenge Sud-Est-golf de Pic Saint Loup.

➤ **Challenge de l'Amitié.** Le classement s'établit ainsi :

1. GEC (Clermont-Ferrand)
2. **GEOSE (Saint-Etienne)**
3. ECM (Montluçon)
4. VGSL (Le Puy en Velay)
5. GMV (Moulins/Vichy)

➤ **Trophée Loire Drôme Ardèche**

**La section termine à la 7<sup>ème</sup> place, avec quelques regrets.** Après les trois premiers tours, la section était très bien positionnée mais au 4<sup>ème</sup> tour seuls 2 joueurs ont pu participer et le classement est redescendu à la 7<sup>ème</sup> Place

➤ **Championnat de Ligue classement général Division N° 2B**

L'équipe termine à la 8<sup>ème</sup> place sur 12 sections participantes.

➤ **Coupe de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes**

**L'équipe du GEOSE termine 6<sup>ème</sup>** sur 25 équipes engagées avec 23 points et le 4<sup>ème</sup> qualifié totalise 24 points. Seuls Les 4 premiers sont qualifiés pour la finale. **La qualification est ratée de peu...**

➤ **Coupe de la Loire**

**Le classement de la Coupe de la Loire est le suivant :**

1. **GEOSE : 167 pts**
2. CSADN : 154 pts (meilleur score Brut que ASPTT)
3. ASPTT : 154 pts
4. ENVIRONNEMENT SERVICES : 149 pts
5. THALES -Angénieux : 93 pts (équipe incomplète)

Pour la première fois la section remporte la Coupe de la Loire

### 1.3/ Sorties Section 2023

- **Ouverture de saison sur le golf Superflu le 4 mars 2023**  
15 joueurs et 18 participants au repas
- **Sortie au golf de la Plaine à Lantriac**  
17 participants dans une ambiance très conviviale autour d'un repas préparé par Mme N'GUYEN qui nous a régalié.
- **Clôture de saison sur le golf Superflu le 25 novembre 2023**  
Le temps hivernal et pluvieux n'a pas découragé les 23 participants

## 2/ RAPPORT FINANCIER 2023 (présenté par Jean-Louis)

Les recettes, dépenses et participations GEOSE s'établissent comme suit

| COMPTES                                  | DEPENSES           | RECETTES<br>SUBVENTION | Participation GEOSE |                 |
|--|--------------------|------------------------|---------------------|-----------------|
| <b>ACTIVITES DANS LES CLUBS DE GOLFS</b> |                    |                        |                     |                 |
| Cotisations 2023                         | 14 825,15 €        | 13 290,65 €            | 1 534,50 €          | 10,35 %         |
| Greenfee                                 | 1 446,50 €         | 1 090,00 €             | 356,50 €            | 24,65 %         |
| Initiation découverte – Cours            | 828,00 €           | 621,00 €               | 207,00 €            | 25,00 %         |
| Entraînement et seaux de balles          | 515,50 €           | 72,00 €                | 443,50 €            | 86,03 %         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>17 615,15 €</b> | <b>15 073,65 €</b>     | <b>2 541,50 €</b>   | <b>14,43 %</b>  |
| <b>GEOSE + LICENCES + FFG</b>            |                    |                        |                     |                 |
| Adhésions GEOSE                          | 464,00 €           | 447,00 €               | 17,00 €             | 3,66 %          |
| Licences                                 | 1 291,05 €         | 1 310,00 €             | - 18,95 €           | - 1,47 %        |
| Cotis. FFG, Ligue AURA, Comité D.        | 175,00 €           | -0 €                   | 175,00 €            | 100 %           |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>1 930,05 €</b>  | <b>1 757,00 €</b>      | <b>173,05 €</b>     | <b>8,97 %</b>   |
| <b>SORTIES SECTION</b>                   |                    |                        |                     |                 |
| Ouverture de saison Golf Superflu        | 855,00 €           | 593,00 €               | 262,00 €            | 30,64%          |
| Golf de la Plaine Lantriac               | 1 064,60 €         | 694,50 €               | 370,10 €            | 34,76 %         |
| Clôture saison Golf Superflu             | 1 309,80 €         | 923,30 €               | 386,50 €            | 29,51 %         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>3 229,40 €</b>  | <b>2 210,80 €</b>      | <b>1 018,60 €</b>   | <b>31,54 %</b>  |
| <b>RENCONTRES SPORTIVES</b>              |                    |                        |                     |                 |
| Rencontres inter CMCAS                   | 7398, 17 €         | 5 001,50 €             | 2396,67 €           | 32,40 %         |
| Trophée LDA                              | 791,00 €           | 647,50 €               | 143, 50 €           | 18,14 %         |
| Rencontres Ligue Rhône Alpes             | <b>2700,00 €</b>   | <b>2019, 05 €</b>      | <b>681,95 €</b>     | <b>25,22 %</b>  |
| Coupe de la Loire                        | <b>2373,50 €</b>   | <b>2020,50 €</b>       | <b>353,00 €</b>     | <b>14, 87 %</b> |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>13 262,67 €</b> | <b>9 688,55 €</b>      | <b>3 574,12 €</b>   | <b>26,95 %</b>  |

| FRAIS BANCAIRES                      |                 |                 |                 |                |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Frais de virement SEPA               | 29,10 €         | 0 €             | 29,10 €         | 100 %          |
| Frais de carte bancaire              | 56,00 €         | 0 €             | 56,00 €         | 100 %          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>85,10 €</b>  | <b>0 €</b>      | <b>85,10 €</b>  | <b>100 %</b>   |
| DIVERS                               |                 |                 |                 |                |
| réunions ligue, Comité Départ.bureau | 451,61 €        | 308,00 €        | 143,61 €        | 31,80 %        |
| Assemblée générale section           | 337,10 €        | 240,00 €        | 97,10 €         | 28,80 %        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>788,71 €</b> | <b>548,00 €</b> | <b>240,71 €</b> | <b>30,51 %</b> |

**Le budget réalisé 2023** est donc le suivant :

| COMPTES                          | DEPENSES           | RECETTES           | Participation GEOSE |                |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------|
| Activités dans les clubs de golf | 17 615,15 €        | 15 073,65 €        | 2 541,50 €          | 14,43 %        |
| Adhésions GEOSE + FFG et licence | 1 930,05 €         | 1 757,00 €         | 173,05 €            | 8,97 %         |
| Rencontres sportives             | 13 262,67 €        | 9 688,55 €         | 3 574,12 €          | 26,95 %        |
| Sorties Section                  | 3 229,40 €         | 2 210,80 €         | 1 018,60 €          | 31,54 %        |
| Frais bancaires                  | 85,10 €            | 0,00 €             | 85,10 €             | 100 %          |
| Divers                           | 788,71 €           | 548,00 €           | 240,71 €            | 30,51 %        |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>36 911,08 €</b> | <b>29 278,00 €</b> | <b>7 633,08 €</b>   | <b>20,68 %</b> |

**Remarque générale :** Les règles GEOSE, données par le C.A. de la CMCAS sont respectées, participation maximum des sections égale ou inférieure à 25 %, puisque le taux de participation du GEOSE dans le budget global de la section est de 20,68 %.

La participation GEOSE est supérieure à 25 % concernant les rencontres sportives et sorties section, cela s'explique par le niveau des frais de transport et prises en charge diverses. Par contre elle est très nettement inférieure sur les activités dans les golfs (14,43 %).

**Question sur les licences :** Pourquoi y a-t-il une recette sur les licences ?

La licence est fixée à 60 € et doit être réglée à ce montant, mais la Fédération reverse 3 € aux clubs, après enregistrement de la licence et rattachement de celle-ci au club.

**Vote : Le Rapport d'Activités est approuvé à l'unanimité**

**Vote : Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité**

### 3/ DISCUSSION ET ECHANGES SUR NOTRE ACTIVITE ET FONCTIONNEMENT DE LA SECTION...

#### Le bureau relève

- Une bonne ambiance.
- Une bonne participation cette année aux rencontres et aux compétitions .....
- Mais... un manque de réactivité dans les réponses pour les inscriptions.
- Une difficulté, vu le planning à programmer des sorties supplémentaires.
- Une communication faible de la part de la section sur ses activités.
- De bonnes relations avec le GEOSE et la CMCAS.

*Un membre de la CMCAS souligne que la communication de la section à l'égard de la CMCAS peut être qualifiée d'inexistante. Il sera nécessaire de faire un reportage après chaque sortie ou compétition.*

*Le but est de mettre en lumière l'activité et de donner envie à de nouveaux adhérents.*

### 4/ BUDGET PREVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel a été complexe à élaborer cette année

#### BUDGET PREVISIONNEL 2024

| COMPTES                          | DEBITS          | CREDITS         | Participation GEOSE |               |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|---------------------|---------------|
| Activités dans les clubs de golf | 17 955 €        | 15 761 €        | 2 194 €             | 12,22%        |
| GEOSE, Licences, FF Golf         | 2 013 €         | 1 880 €         | 133 €               | 6,61%         |
| Rencontres sportives             | 18 360 €        | 13 577 €        | 4 783 €             | 26,05%        |
| Sorties section                  | 3 530 €         | 2 706 €         | 824 €               | 23,34%        |
| Frais bancaires                  | 100 €           | -               | 100 €               | 100%          |
| Divers                           | 401 €           | 340 €           | 61 €                | 15,21%        |
| <b>PREVISIONS 2024</b>           | <b>42 359 €</b> | <b>34 264 €</b> | <b>8 095 €</b>      | <b>19,11%</b> |

|                                   |                |                |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Solde compte bancaire 2023</b> | <b>190 €</b>   |                |
| <b>Subvention calculée</b>        | <b>7 905 €</b> |                |
| <b>Subvention demandée</b>        | <b>8 000 €</b> | <b>18,89 %</b> |

## Quelques pistes pour gérer au mieux les contraintes financières :

- Systématiser le recours au véhicule de la CMCAS et/ou à un véhicule de location 9 places et rappeler la règle d'un véhicule personnel pour 3 joueurs.
- Ne pas s'engager sur certaines sorties ou compétitions trop coûteuses (ex: Pic St loup, Giez, ...).
- Instaurer une franchise de 50 kms pour le remboursement des frais individuels.
- Payer les participations aux abonnements en fin d'année seulement si le budget le permet.

Le président porte à débat la question de la franchise / transport suggérée par des membres du bureau et qui fait débat au sein même de celui-ci.

En effet, du fait de la suppression de la CMCAS de Roanne, les déplacements sont pris en compte soit à partir de Roanne, soit à partir de Saint Etienne, ce qui semble générer parfois une iniquité de traitement au niveau des membres.

Un certain nombre de remarques ou suggestions sont formulées lors de ce temps d'échanges :

- Faire un distinguo entre sorties section qui ne devraient pas donner lieu à des remboursements transport (participation à un temps convivial) et compétitions (représentation de la CMCAS).
- Autre suggestion : les membres comptabilisent leurs kilomètres et en font don à la section, la section remet un justificatif pour les impôts. Cette piste est à creuser....
- Le bureau réexamine ce projet.

## 5/ PROGRAMME DES ACTIVITES DE LA SECTION ET CALENDRIER SPORTIF 2023

### • Rencontres sportives :

Le calendrier est diffusé, une réponse rapide est attendue d'ici fin janvier. Trois hôtels sont à réserver. Sylvie va vous envoyer une enquête pour connaître le nombre de participants et ainsi faire les réservations. Elle attend une réponse rapidement, elle utilise *framadata*, ceci devrait vous permettre de répondre facilement.

La coupe de la Loire, organisée par notre section, se déroulera cette année exceptionnellement au golf de la Plaine à Lantriac, faute de réponses de la part des golfs de la Loire ou en raison des coûts élevés. L'ASPTT Saint-Etienne se charge de la logistique et l'intendance, nous de la partie sportive.

### • Sorties section : la majorité des dates reste à fixer en lien avec les golfs concernés.

- Ouverture saison golf du Superflu : vendredi 15 mars 2024 (pas de samedi de libre au Superflu).
- Golf de Lantriac ?
- Golf le Puy en Velay ?
- Golf de Champlong ?
- Clôture de la saison golf du Superflu : samedi 19 octobre 2024
- Autres suggestions : un séjour golfique et touristique

*Un échange s'engage sur la question d'un séjour touristique.*

*Les propositions présentées paraissent un peu onéreuses. De fait, elles n'ont pas fait l'objet de négociations à ce jour. René Grataloup précise qu'il n'est pas envisageable pour la section de participer au financement de ce séjour.*

*L'idée est émise de s'appuyer sur les institutions CCCAS pour avancer sur un tel projet. Jean Cannella est prêt à travailler cette piste avec Daniel Perrin, à l'initiative du projet. Laurent Bouillet se propose de questionner des responsables CMCAS sur la possibilité de séjours.*

## • Journée découverte – Initiation

- **La journée Découverte – initiation** se fera sur le golf de Saint-Etienne.
- **Les initiations - formations** sont laissées au libre choix des participants.  
Une convention existe entre UGOLF & Bluegreen, les sections Golf Entreprise et les AS municipales.

Le bureau étudiera les propositions figurant dans cette convention. Contactez-nous avant de vous inscrire pour une initiation.

*Question : Pourquoi ne pas s'inscrire en initiation sur d'autres golfs lors de la journée nationale des golfs ?*

*A priori, seul le golf de Saint Etienne propose des initiations gratuites ...*

## • Entraînements

Lân se propose de poursuivre les entraînements.

## 6/ CONSTITUTION DU BUREAU DE LA SECTION

A priori, le bureau actuel est en poste jusqu'aux prochaines élections CMCAS. Un membre a démissionné en cours d'année. Les participants sont interrogés sur leur volonté d'intégrer le bureau. Cette proposition reste ouverte, d'autant que certains sont tout à fait prêts à laisser leur place.

## 7/ REGLEMENT INTERIEUR

Une modification est actée concernant la participation financière du GEOSE au financement des cotisations individuelles ou de couples prévus à hauteur de 15 %, qui ne sera versée qu'en fin d'année si le budget de la section le permet.

La proposition de la franchise transport de 50 kms mérite d'être retravaillée et n'est pas actée pour l'instant.

**Attention : Pas de remboursement de frais sans les fiches : état de frais et demande de remboursement. Les documents sont joints au compte rendu de l'Assemblée Générale.**

## 8/ POINTS DIVERS

- **Golf du Superflu** : Rappel du fonctionnement : la section achète un carnet de greenfee qui est laissé au Superflu, l'adhérent réserve un greenfee au golf et paye au trésorier par chèque ou virement (14,50 € le greenfee)
- **Nouveaux polos** : les polos devraient être là ! C'est imminent ! Merci Sylvie !
- **Nouveau logo** : satisfaction de tous.

Le mot de la fin est laissé à René :

*« Je vous remercie de votre attention et contribution amenées aux débats de cette assemblée générale. Merci au bureau qui œuvre toute la saison pour que vive notre section dans les meilleures conditions, la bonne humeur et la convivialité. Un grand merci à Jocelyne qui nous a préparé le document PowerPoint de cette assemblée générale, avec le soutien de Jean-Louis, nous facilitant grandement le suivi et la compréhension des débats.*



*Maintenant, je vous invite à finir cette assemblée par le pot de l'amitié, préparé par le bureau et leurs épouses, qui sera suivi du bon cassoulet que nous a préparé Babette. Je vous donne rendez-vous au plus tard le vendredi 15 mars pour notre rencontre d'ouverture de saison, sur le golf Superflu, et qui lancera la saison 2024.*





Le petit mot très sympa de Joseph, communément surnommé Péno, qui accompagnait ses photos du repas :

**« Une belle brochette de Géosiennes et Géosiens. Une AG bien menée par Renato, Sylvie, Jean-Louis et les membres du bureau qui ont préparé un bon apéro. Avec un cassoulet au top et le dessert pour conclure le repas, on a encore passée un très bon moment ».**

